



MARCHÉ MÉDIÉVAL ET ARTISANAL DE CREST

18 et 19 mai 2024

Demande de participation

Présence obligatoire les 2 jours : 10 h-20 h le samedi et le dimanche

La Ville de Crest vous invite à candidater pour obtenir un emplacement pendant ces 2 jours.

Pour permettre l'étude de votre dossier, merci de compléter ci-dessous et de **joindre obligatoirement** :

- une attestation d'activité professionnelle **attestant de votre statut d'artisan**
- une attestation d'assurance à responsabilité civile en cours de validité
- des photos de vous costumé et de votre stand décoré dans un thème à caractère médiéval
- une demande d'autorisation de débit de boisson le cas échéant
- le règlement du marché médiéval daté et signé par vos soins

Candidature, complétée et signée, et documents à renvoyer **avant le 2 avril 2024** dernier délai à :

- Mairie de Crest – Pôle culture et animation de la ville, place du Dr.-Maurice-Rozier – 26400 CREST

- ou par mail : culture@mairie-crest.fr

L'étude des dossiers commencera à partir du 6 février 2024

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un e-mail en ce sens.

L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'à la réception du paiement de l'emplacement

Les champs avec astérisques sont obligatoires :

Nom* : Prénom* :

Société / entreprise :

Activité(s)* :

Adresse complète* :

Code Postal* : Ville* :

Tél. : Portable* :

Site Internet/Facebook : Mail* :

Première participation : oui / non Si non, année(s) de participation

Caractéristiques de l'échoppe médiévale (*informations justes et précises*) :

Merci de veillez à préciser toutes les caractéristiques de votre échoppe. Cela nous est nécessaire afin de déterminer votre emplacement en fonction de nos contraintes de lieux.

Longueur* : m Profondeur* : m (3 m max incluant l'auvent) Hauteur : m

8,20 € le mètre linéaire xmètre(s) linéaire(s) =x 2 =€ pour les deux jours.

Le chèque n'est à envoyer qu'une fois votre dossier accepté.

Rappel : notre marché médiéval et artisanal prend place dans des rues qui peuvent être étroites, **merci de favoriser une échoppe n'excédant pas 2,5 m de profondeur.**

Besoins techniques spécifiques (alimentation électrique* en watt, point d'eau lié à l'activité...) :

.....
Structure du stand (bois, barnum, autre)* : **Déclivité possible** oui / non

Autre(s) information(s) à nous transmettre :

.....
Immatriculation* de votre véhicule :

Jour d'arrivée : vendredi 17 mai (entre 18 h et 20 h) / samedi 18 mai (de 7 h à 9 h)

Le service de gardiennage est assuré uniquement pour la nuit du samedi au dimanche.

Afin que l'installation de chacun se passe au mieux, nous vous demandons de lire attentivement le règlement complet du marché médiéval dont nous vous rappelons ici quelques consignes.

En tant qu'exposant vous vous engagez à :

- être **artisan** (ou producteur) et non revendeur
- être **présent durant les deux jours** et aux horaires définis par le règlement sur un stand à caractère médiéval, et à présenter ces produits de façon attractive et esthétique.
- Exposer et vendre des marchandises **uniquement issues de votre production.**
- Ne pas dégarnir votre stand avant la fin de la manifestation le dimanche à 20 h.
- Être vêtu d'un costume d'inspiration médiévale.
- S'équiper en **éclairage, rallonge(s) électrique(s) sécurisées, diable** ou autre **chariot et en cales.**
- Avoir terminé d'installer votre stand à 9 h au plus tard le samedi matin.

Le jour J, les organisateurs se réservent le **droit d'exclure un exposant sans remboursement** du chèque de règlement des frais de place dans les cas où les renseignements fournis ne correspondraient pas à la présentation effective du stand et où le règlement ne serait pas respecté.

Je, soussigné(e),

sollicite un emplacement pour le marché médiéval de Crest. J'ai pris connaissance du **règlement intérieur** que j'ai **signé et joint à ma demande** de participation, et je m'engage à le respecter intégralement .

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter : 04 75 76 61 38 ou culture@mairie-crest.fr

Date :

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la commune de Crest. Elles sont destinées aux services administratifs et seront conservées durant la durée légale prévue.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles. Celui-ci peut être exercé en vertu des législations encadrant l'administration publique en contactant la mairie de Crest à l'adresse suivante : Mairie Crest, Place du Docteur Rozier BP 512-26400 CREST CEDEX ou par courriel sur rgpd@mairie-crest.fr